

Communiqué de presse

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Liaison Saint-Imier – Les Savagnières Retour du snowbus le 21 décembre

La desserte hivernale de la station de ski des Savagnières par les transports publics reprendra le samedi 21 décembre 2024. Le snowbus circulera depuis et vers Saint-Imier jusqu'au dimanche 2 mars 2024 y compris, selon un horaire spécial.

Lorsque le domaine skiable est ouvert, le bus des CJ est opérationnel les mercredis, samedis, dimanches et fêtes générales, ainsi que tous les jours durant les vacances de Noël (du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025) et la semaine blanche (du 10 au 16 février 2025).

La liaison, en revanche, n'est pas opérée si seuls les petits téléskis fonctionnent (Plan-Marmet et Petit-Marmet).

Le tarif plein est de 6 francs par course, soit 12 francs pour un aller-retour. Le demi-tarif revient à 3 respectivement 6 francs. Une taxe de base de 2 francs par trajet est perçue pour les détenteurs d'un abonnement général et autres cartes journalières CFF. L'acquisition des billets doit se faire auprès du chauffeur, l'achat en ligne n'étant pas possible.

Comme lors de l'hiver précédent, les ménages imériens se verront offrir six trajets A/R pour Les Savagnières. Chaque ménage a droit à un carnet au minimum. Le nombre de carnets est limité au nombre d'enfants mineurs de plus de six ans vivant dans le ménage au 1er mars 2025 (avant 6 ans les transports publics sont gratuits).

Les cartes sont à retirer au guichet de contrôle des habitants à partir du 9 décembre 2024. (cm)

Plus d'informations sur le sujet :

www.les-cj.ch/News/Ski-aux-Savagnieres

www.chasseral-snow.ch/

Mairie

Dernière permanence de l'année

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa onzième et dernière permanence le 12 décembre prochain. Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans rendez-vous préalable.

A nouveau, Corentin Jeanneret tire un bilan très positif de l'année écoulée. Il y a eu entre 3 et 13 personnes lors de chaque permanence. Les thèmes évoqués sont toujours variés, et permettent d'avoir le ressenti du terrain. Les amendes d'ordre figurent en bonne place des thèmes fréquents, tout comme le stationnement ou encore l'embellissement de nos rues. Il a également été question de l'entretien du cimetière, des manifestations organisées dans notre cité, sans oublier l'avancement de divers projets municipaux (Migros, piscine, etc.).

Etant donné l'accueil favorable par la population, la formule sera reconduite l'année prochaine. « Mon objectif avec cette permanence est d'être à l'écoute des préoccupations de la population et de cultiver le dialogue avec elle. Je me réjouis de poursuivre sur cette lancée en 2025 » indique le maire de Saint-Imier. (cha)

Ecole primaire et enfantine de Saint-Imier

Noël sur l'Esplanade le 16 décembre

Le corps enseignant de l'école primaire et enfantine de Saint-Imier propose de passer quelques instants magiques en cette fin d'année.

Rendez-vous est donné à chacune et chacun le lundi 16 décembre, à 19h00, sur l'Esplanade des collèges. Les élèves entonneront quelques chants de Noël. La commission scolaire offrira du thé chaud à l'ensemble des personnes présentes.

L'école illuminera également sa fenêtre de l'Avent ce soir-là.

La tenue de cette manifestation implique que le parcage des véhicules sur l'Esplanade sera exceptionnellement interdit jusqu'à 21h00. La Municipalité remercie les personnes de leur compréhension.

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment magique ! (cm)

Nonagénaire

Le 27 novembre 2024, Josika Iles, conseillère municipale, et Jacques Zumwald, préposé aux impôts, se sont rendus à la Rue Baptiste-Savoie 62 pour célébrer le 90ème anniversaire de Jean Bachmann.

Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Présidence du Conseil d'administration de SACEN SA **Nomination de Josika Iles, conseillère municipale**

Madame Josika Iles, conseillère municipale en charge du Département de l'équipement, a été nommée présidente du Conseil d'administration de SACEN SA le 20 novembre dernier. Elle exerçait cette fonction ad intérim depuis le 26 juin 2024.

SACEN SA, dont les actionnaires sont 10 communes du Jura bernois et du canton du Jura propriétaires de leur réseau électrique, est un acteur régional important actif dans les domaines de l'approvisionnement et la commercialisation de l'électricité ainsi que les prestations pour l'efficacité énergétique.

Le Conseil municipal lui adresse ses sincères félicitations et lui souhaite plein succès dans ces nouvelles fonctions. (cm)

Saint-Imier, le 3 décembre 2024